

AVENUE DE LA PAIX

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AXE

ÉTAPE 8 : DÈS LE 3 FÉVRIER 2020 – DURÉE 2 MOIS

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



voitures



deux-roues
motorisés



livraisons



transports publics



deux-roues



piétons

QUOI, COMMENT ?

L'office cantonal du génie civil procède au réaménagement de l'avenue de la Paix permettant la création de nouvelles voies réservées aux transports en commun. Ces travaux se dérouleront en une dizaine d'étapes successives.

Pendant cette huitième étape, **l'avenue de la Paix reste ouverte au trafic**. Les voies de circulation ainsi que les présélections sont conservées mais décalées sur la partie Ouest de la chaussée.

Les **places de stationnement existantes ne sont pas conservées** dans le nouvel aménagement retenu. Elles ne sont donc pas restituées sur l'entier du tronçon situé entre l'entrée de l'ONU et la Vy-des-Champs à la fin de cette étape de chantier.

Les cheminements piétons seront fermés sur le trottoir côté ONU au droit du chantier, des traversées piétonnes seront aménagées pour rejoindre le trottoir opposé selon l'illustration ci-dessous.

Des interventions auront lieu au niveau de l'accès ONU, côté Pregny, en début d'étape. Deux sous-étapes sont prévues, la première pour la sortie du site et la seconde pour l'entrée. Durant cette période de **deux semaines**, les accès pour se rendre sur le site de l'ONU seront modifiés. **L'entrée se fera par l'accès côté Pregny et la sortie par le portail CFF, côté Lac.**

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Le maître d'ouvrage remercie par avance les riverains pour leur compréhension pour la gêne occasionnée et recommande aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

8^e étape : dès le 3 février 2020, pour une durée estimée à deux mois

Ce planning est intentionnel, il est soumis aux aléas d'un chantier comme la météo, le rendement ou la disponibilité des hommes, des machines ou des matériaux. En cas de décalage important, un nouvel avis sera disponible sur notre site internet avisdetravaux.ge.ch

POURQUOI ?

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la réalisation de la route des Nations qui sert à relier l'autoroute au quartier des organisations internationales et à la route de Lausanne. Cette nouvelle route va permettre de réduire le trafic de transit sur les communes du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy. Pour suivre les étapes du chantier, consultez les informations semestrielles sur le blog de la route des Nations : www.ge.ch/blog/route-nations - Prochaine parution le 30 janvier 2020.

RENSEIGNEMENTS

GE-TRANSPORTS À VOTRE SERVICE
TÉL. 022 546 87 00
AVISDETRAVAUX.GE.CH



www.facebook.com/getransports



www.twitter.com/GE_transports

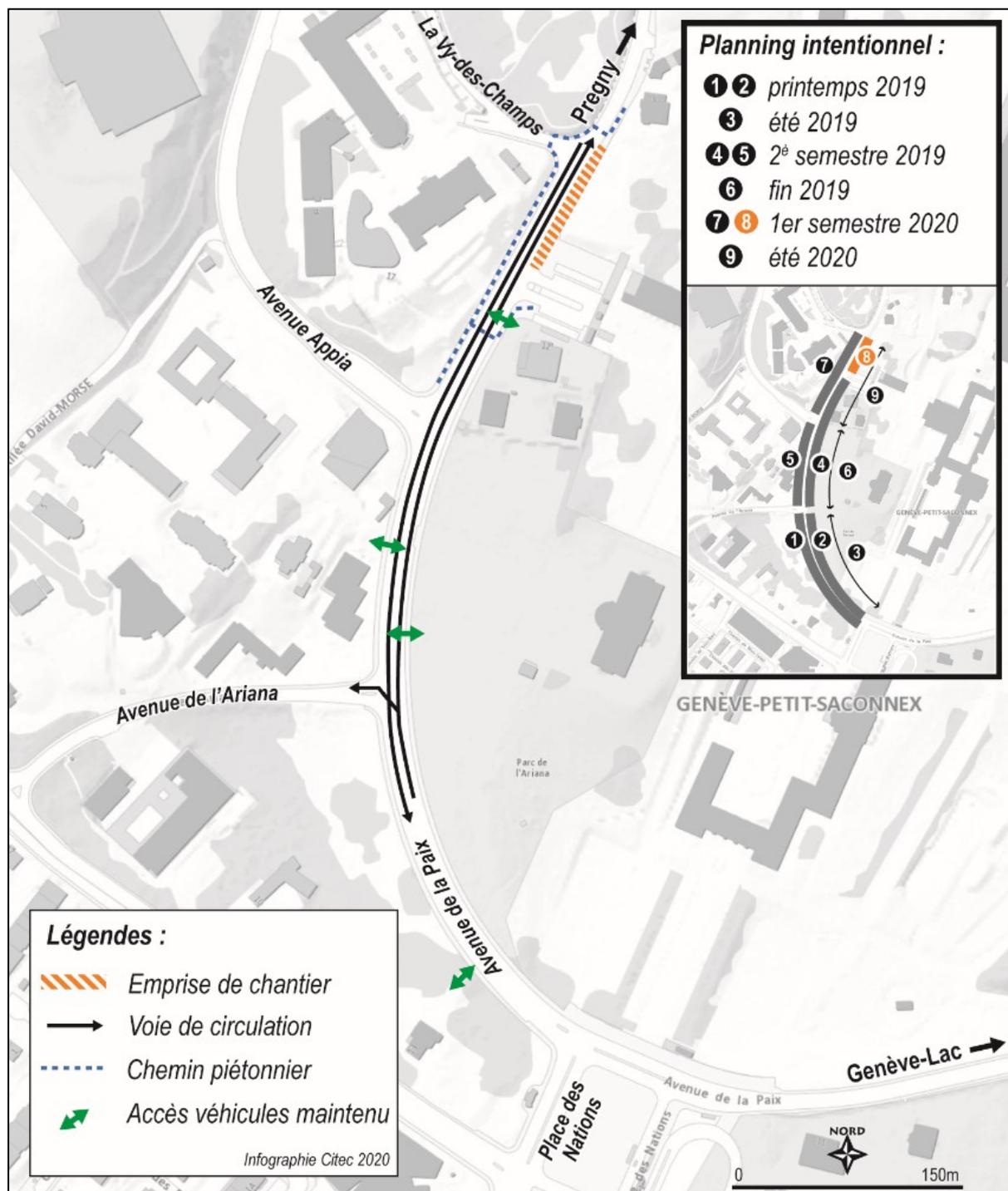


REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

AVENUE DE LA PAIX

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AXE

ÉTAPE 8 : DÈS LE 3 FÉVRIER 2020 – DURÉE 2 MOIS



GE-TRANSPORTS À VOTRE SERVICE

Votre point d'information et d'échanges sur les questions de mobilité à Genève

INFO MOBILITÉ

Recevez les avis de travaux impactant vos déplacements

[ge_transports](https://twitter.com/ge_transports)

avisdetravaux.ge.ch

POSEZ-NOUS VOS QUESTIONS !

+41 22 546 87 00

ge-transport@etat.ge.ch

[ge-transport](https://www.facebook.com/ge-transport)